

22 juin 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTAMIR AMBOISE

(Eurolist)

Par courrier du 21 juin 2007, la société Schroders Plc (31 Gresham Street, Londres, EC2V 7QA, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juin 2007, par suite d'une cession d'actions ALTAMIR AMBOISE (anciennement dénommée ALTAMIR), les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTAMIR AMBOISE et détenir 945 553 actions ALTAMIR AMBOISE représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 18 968 897 actions représentant autant de droits de vote.